

# La Feuille Verte

## Repas de la commune du 5 octobre 2025

Un moment chaleureux et convivial organisé.

Le traditionnel repas des aînés, organisé chaque année par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), s'est tenu cette année le 5 octobre à la salle Les Trois Rivières. Ce rendez-vous incontournable a rassemblé plus de 116 convives venus partager un moment festif autour d'un bon repas.

Les invités ont été accueillis chaleureusement par le Maire, les élus et les membres du (CCAS) puis les participants ont savouré un menu raffiné, préparé avec soin par le traiteur Rémy GANACHE propriétaire du restaurant « La Forgeraie » à SION LES MINES, mettant en valeur les produits de notre terroir avec son incontournable « Poisson au Beurre blanc ». L'ambiance était à la fête grâce à l'animation assurée par Claudia, qui a su faire participer les invités au Loto! Les enfants de la périscolaire ont confectionné un petit coquetier remis à chaque aîné.

Un moment fort de cette journée a été l'accueil de neuf nouveaux septuagénaires, invités pour la première fois à ce repas communal. « C'est une belle surprise de pouvoir participer pour la première fois à cet événement. On se sent vraiment intégré et reconnu par la commune », a confié l'un des nouveaux participants, tout juste 70 ans.

Autre moment d'émotion : la mise à l'honneur de la doyenne de la journée Madame Hermelande MERCIER, et des doyens Monsieur Paul GOGENDEAU et Monsieur Georges POIRIER tous les trois âgés de 88 ans qui ont reçu une ovation bien méritée.

Ces instants de reconnaissance, de partage et de joie témoignent de l'engagement du CCAS et de la municipalité en faveur du lien intergénérationnel et de la lutte contre l'isolement.

Un grand merci à tous les bénévoles, aux élus municipaux et leurs compagnons, pour leur mobilisation, sans qui cette belle journée n'aurait pas été possible !



« L'automne nous embellit les yeux d'un dégradé de couleurs qui reflète l'âme de la saison »  
de Jean Pierre SYMANIAK

N° 280 OCTOBRE 2025

[www.larocheblanche.fr](http://www.larocheblanche.fr)

## AGENDA

### Octobre

**du Vendredi 17  
au dimanche 19**

« Ce soir, je sors mes parents »  
Programme disponible en mairie

**Samedi 18**

Concours de belote  
Club des beaux jours  
Salle des Trois Rivières

**Samedi 25**

Soirée DISCO Année 80  
Syndicat d'initiatives

**Vendredi 31**

Soirée halloween  
APEL-OGEC

### Novembre

**Mardi 4**

Bébés lecteurs à 10h00  
Bibliothèque de LA ROCHE-BLANCHE

**Dimanche 9**

Concours sauts d'obstacle  
Centre équestre de PIED BERCY

**Mardi 11**

Armistice de la Guerre 39-45

**Mardi 11**

Concours de belote  
LES CÔTEAUX DE LA ROCHE  
Salle des Trois rivières

**Samedi 15**

Les foulées de la ROCA BLANCA  
Club de vélo : VLRB

**Samedi 22**

Après-midi Jeux avec Lulu prêt  
de 15h30 à 17h30 à la bibliothèque

### Décembre

**Dimanche 7**

Téléthon  
Noël des enfants  
Salle des trois rivières

**Mercredi 17**

Gôûter de Noël  
LE CLUB DES BEAUX JOURS

Prochaine parution de la Feuille verte :  
21 novembre 2025

Associations, nouveaux artisans, .....

Merci de nous transmettre vos articles et  
demandes avant le 12/11/2025

## ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 13 OCTOBRE

- > Souscription d'un emprunt pour la Salle multi activités
- > Choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'Orpin
- > Tirage au sort pour le Conseil de développement du Pays d'ANCENIS
- > Sujets divers

*Les délibérations du CM sont à retrouver sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de la commune*

### Une naissance un arbre

Le samedi 4 octobre, les enfants de LA ROCHE-BLANCHE, nés en 2024, étaient conviés avec leur famille, par la Commission embellissement de la commune, pour une opération « 1 naissance = 1 arbre » ; 11 familles sur 16 étaient présentes et ainsi, pour chaque arbre planté (chêne, érable champêtre et charmes) une ardoise, avec le prénom de l'enfant, y sera fixée. La liaison douce piétonnière reliant le plan d'eau à la future salle multi activités sera ainsi arborée progressivement chaque année avec la reconduction de cette opération.

Ce moment de convivialité a été prolongé par un rassemblement des participants et des élus, dans les locaux de la mairie.



### Installation d'une machine à pain

La boulangerie de notre commune a récemment cessé son activité. Cette fermeture, bien que temporaire nous l'espérons, impacte directement la vie quotidienne de nombreux habitants.

Dans l'attente de la reprise du commerce par un nouveau boulanger, la mairie a pris l'initiative d'acquérir un distributeur automatique de baguettes, installé à proximité de la mairie. Il est alimentée plusieurs fois par jour en baguettes fraîches par la boulangerie L&M de Mésanger.

Cette solution, bien que transitoire, vise à maintenir un service de proximité essentiel pour tous. Par ailleurs, la municipalité est activement à la recherche d'un repreneur pour ce commerce de bouche. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien.



### Leur première carte d'électeur

Dans le cadre de leur entrée dans la vie citoyenne, les jeunes Roche Blanchais ayant atteint l'âge de 18 ans, depuis les dernières élections, ont été conviés par la municipalité, le samedi 20 septembre à une cérémonie de citoyenneté dans la salle du conseil, au cours de laquelle ils ont redécouvert leurs droits et leurs devoirs.

À cette occasion, leur première carte électorale leur a été remise officiellement par Monsieur le Maire, entouré des membres du conseil municipal. Ce moment symbolique vise à sensibiliser les jeunes à l'importance du droit de vote et à les encourager à s'impliquer dans la vie démocratique locale et nationale. « Voter, c'est ne pas laisser qu'aux autres le choix de leurs idées », a rappelé le premier magistrat Jacques PRAUD.

La municipalité tient à féliciter ces huit nouveaux électeurs et à leur souhaiter la bienvenue parmi les citoyens pleinement engagés. A l'occasion, ils se sont vus remettre le livret du citoyen, la charte des droits et devoirs du citoyen français, leur carte d'électeur et quelques petits présents. La cérémonie s'est clôturée par un moment convivial, favorisant les échanges entre les jeunes et les élus.

Un bel instant de transmission des valeurs républicaines et de l'engagement civique.



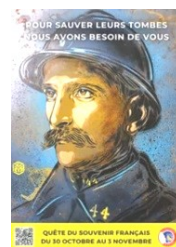
## Bleuets de France et Armistice de la grande guerre



La quête annuelle du Souvenir Français cantonal se déroulera du 30 octobre au 3 novembre.

Un tronc sera positionné près du monument aux Morts du cimetière de LA ROCHE-BLANCHE

L'association compte sur votre générosité. Les dons ainsi récoltés serviront à l'entretien des sépultures de ceux qui sont Morts pour la France ou qui l'ont bien servie.



Les anciens combattants UNC/AFN et le conseil municipal invitent la population à la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Rassemblement, le lundi 10 novembre à 9h25, parking de la salle des Trois Rivières.

Les enfants de CM1 et CM2 de l'école sainte Marie seront présents ainsi qu'une délégation de POUILLÉ-LES-COTEAUX.

La cérémonie cantonale du souvenir se déroulera le mardi 11 novembre à 10H 45 au pied du monument aux Morts de la commune d'LOUDON. Un office religieux précèdera l'évènement en l'église d'LOUDON à 9h30.

## École Sainte-Marie et Marche gourmande

### UNE RENTRÉE SEREINE POUR TOUS, À L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

La rentrée, c'est toujours un moment particulier : celui des retrouvailles, du plaisir de se revoir après l'été, de retrouver les rires des enfants dans la cour, la présence fidèle des enseignantes et des ASEM, et le soutien des parents qui nous accompagnent au quotidien.

Cette année nous avons accueilli 19 nouveaux petits élèves, leur intégration s'est bien passée et les apprentissages se succèdent déjà.

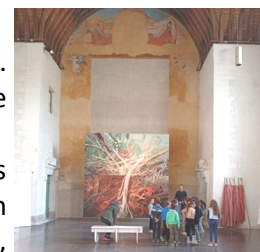
L'école accueille 124 élèves répartis en 6 classes de la TPS au CM2.

Cette année, la direction diocésaine nous propose un thème fort et inspirant : l'hospitalité.

À l'école Sainte-Marie, ce thème prend tout son sens. Nous voulons que chaque enfant, chaque famille, chaque adulte qui franchit le portail de notre école se sente accueilli, attendu et reconnu.

Plusieurs projets et sorties guideront notre chemin cette année : autour des animaux, autour des contes, le cross avec le collège, la danse à l'école avec l'association « Musique et danse », le basket à l'école avec le club de Vair sur Loire, des séances au cinéma, les classes découvertes à Brocéliande et à Cauterets,...

*Nathalie BEDOUET, Directrice de l'établissement*



### LA MARCHÉ GOURMANDE : LE SUCCÈS NE SE DÉMENT PAS



Samedi 27 septembre 2025, la traditionnelle marche gourmande a une nouvelle fois rencontré un vif succès !

Pas moins de **620 participants**, inscrits depuis plusieurs semaines déjà (la manifestation affichait complet), ont pris le départ sous un magnifique soleil d'automne. Organisée avec énergie et enthousiasme par les parents d'élèves de CM, cette marche a pour but de financer le prochain voyage au ski prévu en mars, comme tous les deux ans.

Leur investissement a été largement salué par les marcheurs. Tout au long du parcours, les participants ont pu se restaurer à quatre stands gourmands : apéritif, entrée, plat et dessert, pour un moment convivial et festif.

Cette édition avait un parfum féérique puisque le thème choisi était "Disney". Costumes, décorations et animations ont plongé petits et grands dans l'univers magique des célèbres personnages.

Le circuit, au départ de la salle communale, a conduit les marcheurs par la Courterie, les Croix et les Soilleux, avant un retour chaleureux à la salle des Trois Rivières pour conclure cette belle journée ensoleillée.

*Encore un grand merci, et à l'année prochaine !!! Les parents des CM*



## ACCÈS FACILITÉ AU CIMETIÈRE

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés, fin septembre 2025, sur l'entrée principale rue des Lilas du cimetière.

Une équipe de l'entreprise Chauviré est intervenue sur divers travaux dont le terrassement déblai sur 30 centimètres entre l'entrée et le monument aux Morts, un nivellement en pente douce, la mise en place de bordures pour tenir le sable avec un liant ciment, ainsi que le revêtement d'un sable stabilisé «SABLEX».

Dans le même temps, un cheminement, suite à l'extension de dix cavurnes au columbarium, a reçu son revêtement en sable ciment.

Ces interventions ont pour objectif d'améliorer l'accessibilité des sites.



## AFFICHAGE AU PLAN D'EAU

La commune a installé trois panneaux halieutiques autour du plan d'eau afin de donner quelques informations de base sur les ressources vivantes aquatiques et sur la législation de la pêche en eau douce.

Ces installations ont été possibles grâce aux financements de la commune et la Fédération Départementale de Pêche qui a réalisé ces panneaux.

Ces signalétiques sont à destination à la fois des pêcheurs et du grand public. C'est une source de renseignements sur la faune aquatique, les espèces vivantes (végétales et animales) notamment les truites

et les ombres, le parcours de pêche, l'époque d'alevinage et également sur les dates d'autorisation de la pêche.



## N'ATTENDONS PAS L'ACCIDENT !!!!

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Dans un souci de sécurité pour tous, la municipalité souhaite rappeler quelques règles essentielles de circulation à respecter dans la commune, conformément au Code de la route. Ces règles visent à garantir une cohabitation harmonieuse entre automobilistes, cyclistes, piétons et autres usagers de la voie publique.

### Vitesse maximale autorisée :

50 km/h : limite de vitesse générale en agglomération.  
30 km/h : dans certaines zones (zones résidentielles, zones scolaires, ...).

Une vitesse réduite permet de mieux anticiper les dangers et de réduire la gravité des accidents.

### Respect des passages piétons :

Les piétons sont prioritaires lorsqu'ils sont engagés ou manifestent clairement l'intention de traverser. Tout véhicule doit s'arrêter pour laisser passer un piéton engagé sur un passage.

### Cyclistes et trottinettes :

Les utilisateurs de vélos et de trottinettes doivent respecter, les sens de circulation et les règles de priorité. Le port du casque est fortement recommandé et obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.

### Stationnement :

Le stationnement doit se faire uniquement sur les emplacements autorisés et dans le sens de circulation. Les trottoirs doivent rester libres pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les poussettes. Tout stationnement gênant ou dangereux peut faire l'objet d'une amende et d'un enlèvement du véhicule. Ensemble, contribuons à une circulation plus sûre et plus respectueuse dans notre commune. Merci de faire preuve de civisme et de vigilance au quotidien.

## ASSIEL



Avec le temps, préparer ses repas peut devenir compliqué...

C'est pourquoi ASSIEL, association basée à ANCENIS-ST-GÉRÉON, propose un service de repas livrés à domicile avec des menus cuisinés et équilibrés mais également un service de soins infirmiers et d'hygiène, le maintien du lien social et un soutien aux aidants.

Avec ASSIEL, la livraison ne s'arrête pas à la porte. Nos livreuses, formées et sensibilisées à la vulnérabilité des bénéficiaires, assurent un service à la fois chaleureux et personnalisé. Une présence bienveillante qui compte autant que le repas et les soins.

Pour en savoir plus, contactez-nous au 02 40 96 27 88